



VILLE D'AUBANGE

Service Urbanisme
Rue Haute n° 22
6791 ATHUS



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **BISDORFF Patrick**, domicilié 29, rue des Muguets, à L-2167 Luxembourg (GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG), concernant un bien situé à 22, rue Cliae, à 6792 HALANZY et cadastré 3^{ème} division, section B, numéro 1688 E.

Le projet consiste en **la régularisation d'un abri de jardin et de la façade avant**, et présente les caractéristiques suivantes :

Écart au Guide communal d'urbanisme concernant l'abri de jardin :

- **Toiture en tôle**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/01/2026 au 11/02/2026 au Collège communal (référence du dossier 07/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 22/01/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n° 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be



Régularisation de l'abri de jardin



Régularisation de la façade